

Je porte connaissance au tribunal les faits suivants, qui visent à témoigner du caractère plausible des positions assumées par les psychanalystes dans le reportage de Sophie Robert. En tant que médecin neurologue, exerçant en milieu hospitalier, je suis amené à traiter des patients affectés de pathologies neuro-dégénératives. Ainsi, j'ai rencontré il y a quelques années une femme d'une soixantaine d'année, qui souffrait d'une forme de démence appelée démence fronto-temporale (non liée à la maladie d'Alzheimer) et dont l'expression prédominante était un trouble du langage, ayant abouti à une aphasie complète, avec de très importants troubles de la compréhension et un mutisme complet. Cette affection est liée à une perte neuronale progressive, parfois sur des durées prolongées excédant la dizaine d'année, qui peut être appréciée à l'aide d'une IRM cérébrale. Au moment où je rencontrais cette patiente, l'IRM cérébrale montrait une atrophie très importante, témoignant de la durée d'évolution déjà passée. J'ai été très étonnée d'apprendre que cette patiente était suivie en psychanalyse, à raison de séances très fréquentes, pluri hebdomadaires, depuis des années, et que son mutisme progressif n'avait provoqué aucune réaction de la part de son thérapeute, qui l'avait interprété comme un élément pertinent de la cure. Je tiens cette observation pour une illustration de la capacité remarquable des psychanalystes à accepter tout fait clinique comme intégrable à un champ théorique non questionnable. A ce titre, le contenu des discours présentés par les psychanalystes questionnés sur leur pratique dans l'autisme me paraît tout à fait en ligne avec ce qui peut être constaté en pratique clinique courante.

Professeur Laurent Vercueil